

# Ille-et-Vilaine 2035

## UNE VISION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES D'ILLE-ET-VILAINE

*Que sera l'Ille-et-Vilaine en 2035 ? Comment y vivront les Breillien.ne.s ? Comment ce territoire sera-t-il aménagé, comment sera-t-il gouverné ? Qu'est-ce que les orientations prises aujourd'hui et dans les années à venir auront changé ? Comment le fonctionnement et l'organisation du territoire auront évolué face aux grands changements plus ou moins prévisibles que l'on peut imaginer aujourd'hui ?*

*Construite à partir d'un diagnostic approfondi et d'une large concertation, la démarche prospective « Ille-et-Vilaine 2035 » propose une vision de ce que pourrait être un avenir souhaitable de notre territoire.*

*Ce futur est bien évidemment inscrit dans un contexte de transformations de toutes natures qui ne sont pas spécifiques à l'Ille-et-Vilaine : effets du changement climatique, vieillissement de la population, évolution de l'économie, de la société et de la gouvernance locale... Comment le territoire se sera-t-il adapté ? Comment aura-t-il développé sa résilience - c'est-à-dire sa capacité à surmonter les chocs et les crises- et maintenu sa cohésion ? Comment les Breillien.ne.s auront-ils vécu, accepté et contribué à ces changements ?*

*Dans de nombreux domaines, le Département peut agir pour infléchir la trajectoire du territoire. Cette projection à l'horizon 2035 permet aussi de s'interroger sur les orientations à prendre aujourd'hui pour influencer dans la durée sur l'évolution souhaitée pour le territoire et ainsi tenir un cap.*

*Cette vision prospective n'est pas un programme ou un projet. C'est un exercice de prospective et d'imagination pour décrire, vu du futur, ce qu'est devenu l'Ille-et-Vilaine et raconter ce qui a été entrepris pour construire cet avenir. Ainsi, le texte décrit au présent la situation en 2035 et au passé les événements intervenus entre aujourd'hui et 2035.*

*A cet horizon d'une quinzaine d'années, le portrait de l'Ille-et-Vilaine est nécessairement une esquisse tracée à grands traits. Afin de donner corps au scénario, le texte est émaillé d'exemples concrets et d'indicateurs qui illustrent des évolutions possibles. Ils ne sont ni des prévisions, ni des objectifs, ni des promesses mais une façon de s'approprier les différents enjeux identifiés.*

## LE CONTEXTE GLOBAL EN 2035 : DES TERRITOIRES POLARISES ET EN TENSION

Entre 2020 et 2035, l'urgence climatique et écologique a profondément impacté nos sociétés et a conduit à une évolution des modes de vie, de production et de consommation. Les effets du changement climatique sur les écosystèmes et les systèmes de production agricole, de la raréfaction des ressources en eau ou de l'évolution du bilan offre/demande énergétique ont par ailleurs fortement fait bouger les équilibres démographiques (avec des migrations climatiques de grande ampleur) et géopolitiques.

En 2035, sur le plan social, la France doit faire face à de multiples défis : vieillissement de la population, conditions d'emplois très variables selon les secteurs et les niveaux de formation, mais aussi accroissement des inégalités. Ni le monde économique, ni le système de redistribution ne parviennent à corriger ces tendances lourdes. Dans ce contexte, les solidarités locales et familiales se sont renforcées, permettant de maintenir la cohésion sociale et d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les personnes les plus fragiles en développant des formes adaptées d'économie collaborative qui ont pris de l'ampleur notamment grâce à l'essor du numérique. En matière économique, les acteurs des grandes filières se sont adaptés en développant une économie circulaire, afin de répondre à une demande plus soucieuse des impacts environnementaux et à des règlements plus drastiques (écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle, approvisionnement en circuit court, lutte contre le gaspillage et la production de déchets,...).

La concentration des fonctions et services de rang supérieur dans les métropoles s'est poursuivie : centres de décision politique et économique, enseignement supérieur et recherche, grands équipements culturels... L'importance de leurs compétences et de leurs moyens humains et financiers a permis aux métropoles de renforcer leur rôle central dans des périmètres territoriaux élargis.

La nécessaire transition écologique et la gestion des contraintes urbaines a toutefois poussé la plupart des métropoles en région à nouer des coopérations avec leurs territoires environnants de manière à garantir un approvisionnement durable en ressources stratégiques (alimentation, énergie, eau, espaces nécessaires aux différentes fonctions vitales de leur développement, ...). Dans un souci d'équilibre territorial et de préservation de ces ressources à l'échelle du vaste espace les englobant, elles ont favorisé la diffusion des fonctions supérieures métropolitaines vers les villes moyennes qui les entourent.

## **L'ILLE-ET-VILAINE EN 2035, UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET RESILIENT**

En 2035, l'Ille-et-Vilaine est un département attractif et dynamique. Il compte près de 1,3 millions d'habitants, une qualité de vie reconnue et un modèle de développement qui a réussi à s'adapter aux multiples transitions intervenues depuis le tournant des années 2020.

***En 2035, l'Ille-et-Vilaine continue à gagner plus de 10 000 habitants par an.***

### ***L'environnement et la protection des ressources au cœur de l'aménagement du territoire.***

La préservation de l'environnement et des ressources sont au cœur de l'action publique mais aussi d'un modèle économique renouvelé et d'un engagement citoyen fort. Maîtrise de la pression foncière, production d'énergies renouvelables et de matériaux biosourcés, économie circulaire, protection de la ressource en eau et de la biodiversité, mobilité décarbonée font l'objet à la fois de politiques publiques volontaristes mais aussi d'une mobilisation de tous les acteurs du territoire.

L'agriculture breillienne en 2035 illustre ce renouvellement profond de modèle pour s'adapter aux effets du changement climatique mais aussi à l'évolution des modes de vie. La production bovine et laitière est toujours un domaine d'excellence mais sur des produits à haute valeur ajoutée répondant aux attentes des consommateurs en terme de qualité nutritionnelle et de mode de production innovants et à faible impact environnemental. De nouvelles filières végétales se sont développées pour répondre aux modifications des habitudes alimentaires. L'emploi en agriculture a augmenté, notamment dans les exploitations en circuit court. La part des revenus consacrés à l'alimentation est en légère progression.

***En 2035, le lait produit en Ille-et-Vilaine ne dépend plus des importations de soja d'Amérique du Sud, grâce au renforcement des cultures herbagères et protéiques.***

***30% de l'alimentation des Breillien.ne.s est produite localement ; les modes de distribution ont évolué vers une augmentation de la rémunération des producteurs.***

***En 2035, 100% des cours d'eau sont dans un bon état écologique.***

La culture ancienne de coopération territoriale et les choix politiques du Département partagés avec ses principaux partenaires (métropole de Rennes, EPCI, pays, départements limitrophes, Région) placent la cohésion territoriale, plus encore qu'ailleurs en France, au cœur des préoccupations communes. Mais cette recherche d'équilibre à l'échelle de tout le département, voire au-delà, doit faire l'objet d'une attention et de négociations permanentes, tant la tendance demeure à la défense d'intérêts particuliers, territoriaux ou économiques.

Cette vision commune d'aménagement du territoire s'inscrit dans une ambition plus large qui fait de l'Ille-et-Vilaine un territoire inclusif, où chacun trouve sa place et bénéficie des mêmes chances, quels que soient son sexe, son état de santé, ses origines sociales, géographiques ou ethniques.

## ***Une société solidaire et engagée***

En 2035, l'Ille-et-Vilaine est régulièrement cité en exemple pour sa vigilance à combattre les inégalités de tous ordres : sociales, territoriales, hommes-femmes. Les actions menées de concert par la société civile et les collectivités dans les domaines de l'accès aux droits, de l'éducation, de la santé, de la culture, ont porté leurs fruits.

La formation des Breilliennes et Breilliens tout au long de la vie a par ailleurs permis d'agir de manière déterminée en faveur de l'inclusion sociale et économique. Les nouveaux emplois des grandes filières ou des entreprises locales profitent aux actifs du département, quels que soient les territoires. En 2035, l'académie de Rennes demeure en tête pour les résultats aux examens du secondaire.

***En 2035, le salaire moyen des femmes est le même que celui des hommes.***

***En 2035, toutes les femmes victimes de violences trouvent des solutions de logement pérennes et un accompagnement spécifique à moins de 30 mn de chez elles.***

Le niveau de formation a été déterminant dans la façon dont les citoyen.ne.s breillien.ne.s se sont investi.e.s dans la conduite du destin de la collectivité ; le sentiment d'appartenance solidaire au territoire est fort, grâce notamment à une importante appropriation des réseaux sociaux. Par leur mobilisation et leur capacité à entraîner universités, collectivités et entreprises, l'Ille-et-Vilaine a atteint l'excellence environnementale et est devenue le terrain d'expérimentation, de notoriété internationale, de l'économie sociale et solidaire.

## **Une économie diversifiée et ancrée dans le territoire**

En 2035, le paysage économique breillien est caractérisé à la fois par le maintien de grandes filières qui ont su évoluer, l'essor de petites entreprises locales et une économie sociale et solidaire plus importante qu'à la fin des années 2010.

Le maintien des principaux acteurs des grandes filières de production, de distribution et de services – traditionnelles ou plus récentes comme les services numériques, la valorisation des ressources marines ou la chimie verte – a été possible grâce à leur évolution vers un modèle d'économie circulaire et un positionnement sur des segments à plus forte valeur ajoutée. Elles ont en effet su prendre en compte les contraintes des marchés, les demandes des consommateurs et les réglementations nationales et internationales. Les sièges de ces groupes sont situés dans la métropole et les sites de production sont répartis dans tous les territoires, à proximité des pôles majeurs qui se sont renforcés, bénéficiant en particulier des efforts de déconcentration de l'appareil de formation et de recherche-développement.

***En 2035, la dynamique entrepreneuriale dans les secteurs de pointe et haut niveau des centres de formation du territoire attirent les groupes de recherche nationaux et européens à Rennes mais aussi sur le littoral. Ces atouts portent également l'essor industriel de Fougères, Vitré et Redon.***

La valorisation des ressources spécifiques des territoires et le renforcement d'une demande de proximité a permis l'essor de petites entreprises très ancrées localement : agriculture, agroalimentaire, énergie, tourisme, activités maritimes et marines, écoconstruction, mobilité et services,... Ces entreprises peuvent travailler pour partie en sous-traitance des grands groupes, mais développent également leur propre stratégie en termes de production et de distribution. Des réseaux territoriaux d'entreprises assurent le transfert d'expériences, la mutualisation de certaines fonctions et créent les conditions d'une écologie industrielle territoriale.

L'économie sociale et solidaire s'est également renforcée, jouant de sa complémentarité avec l'économie classique, et notamment avec l'économie circulaire, pour proposer des services aux habitants favorisant la convivialité et le lien social, pour innover en termes de réutilisation des déchets, pour développer une offre culturelle sur l'ensemble du territoire, tout cela en facilitant l'insertion de certaines personnes éloignées de l'emploi.

## ***Métropole, villes moyennes, campagne ; une Ille-et-Vilaine de la diversité et de la complémentarité***

En 2035, l'Ille-et-Vilaine offre, plus encore qu'avant, un visage pluriel, composé de types d'espaces différents, remplissant chacun des fonctions et surtout entretenant avec les autres d'importantes relations, de natures diverses : trajets domicile-travail, échanges économiques, transferts de connaissances, etc.

Le dialogue territorial comme mode privilégié de conduite de l'action publique favorise en effet des coopérations plus équilibrées entre les territoires, en particulier entre la Métropole rennaise et les autres territoires, mais aussi entre ces derniers. Ces coopérations permettent de viser l'intérêt général pour l'ensemble du territoire départemental, sans hiérarchie : l'attractivité et la résilience de chaque territoire composant l'Ille-et-Vilaine dépendent de tou.te.s et bénéficient à chacun.e. En 2035, les logiques d'implantation de logements, d'équipements, d'activités, de gestion des ressources et d'interrelations entre territoires ont donc évolué par rapport à ce qu'elles étaient à la fin des années 2010.

***En 2035, Saint-Malo, Fougères, Vitré et Redon, disposent de services jusqu'ici concentrés dans la métropole : des antennes de Rennes 1 et Rennes 2 s'y sont installées et fonctionnent en réseau. Le secteur hospitalier s'est quant à lui organisé en spécialisant certains hôpitaux locaux. La déconcentration des services contribue ainsi à augmenter l'attractivité des villes moyennes.***

Ainsi, les villes moyennes – Vitré, Fougères, Saint-Malo, Redon – concentrent une part plus importante de fonctions supérieures (enseignement, recherche, équipements culturels, santé...) ce qui leur permet de jouer un rôle de centralité locale pour les territoires qui les entourent ; ces derniers sont eux-mêmes maillés de pôles de services plus petits, mais également actifs. Dans cet écosystème territorial, les bourgs ruraux sont en effet habités, vivants et animés. Les campagnes alentours entretiennent quant à elles des relations étroites avec les villes moyennes (production alimentaire, espace de loisirs et de ressourcement, réserves de biodiversité,...) et contribuent fortement à la qualité de vie qui règne dans ces pôles.

La nouvelle organisation spatiale qui en découle fonctionne en réseau, avec une régulation à plusieurs niveaux de la consommation des ressources stratégiques (espaces, production agricole, forestière, énergétique, ...) visant à éviter la captation de ces ressources par un territoire particulier. Elle se traduit aussi par une planification spatiale plus stricte limitant l'extension urbaine et par une concentration des services dans les centres des villes ou des bourgs.

La répartition plus équilibrée de la population, l'essor d'activités économiques propres à chaque territoire et le développement du télétravail dans des espaces partagés favorisent une limitation des déplacements. Le renforcement des transports en commun, la multimodalité et la généralisation de modes de déplacement autrefois alternatifs (covoiturage, autopartage, circulations douces) permettent de maintenir une offre de mobilité efficace, moins impactante sur l'environnement et plus accessible économiquement. L'engorgement des réseaux de transport est ainsi fortement limité.

***En 2035, on compte plus d'une centaine de tiers-lieux de travail en Ille-et-Vilaine, contre 35 identifiés en 2019 ; et 20% des salarié.e.s des entreprises de services sont des télétravailleur.euse.s régulier.e.s.***

Le territoire d'Ille-et-Vilaine est pleinement intégré à la Bretagne mais interagit également avec l'ensemble de ses voisins immédiats. Via la Métropole et l'accès maritime de Saint-Malo notamment, l'Ille-et-Vilaine s'inscrit dans des relations à l'échelle nationale et européenne.

## **Un dialogue territorial de qualité**

En 2035, la gouvernance partagée avec l'ensemble des forces vives du département et des territoires (acteurs socioéconomiques, associations, collectifs locaux et citoyen.ne.s) favorise la détection d'initiatives locales originales, de démarches collaboratives qui représentent la base de nouvelles solutions adaptées aux spécificités des différents espaces, qu'ils soient ruraux, urbains, littoraux, périurbains, agricoles ou industriels.

Conscients que les citoyen.ne.s et usager.ère.s ont des difficultés à se retrouver dans les méandres des compétences et de l'organisation institutionnelle, Région, Département et EPCI se réunissent très régulièrement pour réguler les choix d'aménagement et de développement, mais également pour aborder des problématiques transversales comme celles de la cohésion sociale ou de la gestion durable des ressources.

Ce dialogue territorial permet en outre que le principe de subsidiarité qui prévaut dans la conduite de l'action publique soit effectivement au service du bien commun.

En 2035, l'accompagnement en ingénierie, le soutien au secteur de la recherche et une mutualisation de financements, permettent de développer des expérimentations en appuyant ces expériences ou en lançant des appels à initiatives. Les domaines de la préservation, de la gestion et de la valorisation des ressources environnementales sont particulièrement concernés par ces démarches, tout comme le champ de la solidarité sociale, de la mise en place de services aux publics, de l'insertion et de l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

En 2035, la généralisation des budgets participatifs mis en place par les collectivités et le recours très fréquent aux levées de fonds privés suscitent une volonté forte des citoyen.ne.s de s'impliquer dans la gestion du bien commun.

**En 2035, 20% des actions d'intérêt général sont le choix des citoyen.ne.s et sont financées par des budgets participatifs ou par des levées de fonds privés. 40% des Breillien.nes ont une activité citoyenne en dehors de leur emploi. Pour rester attractives, les entreprises encouragent et valorisent ces engagements.**

## **DES CHOIX POLITIQUES AMBITIEUX ONT ETE NECESSAIRES ENTRE 2020 ET 2035 POUR REUSSIR CETTE EVOLUTION DE L'ILLE-ET-VILAINE**

### **Une volonté départementale d'agir en faveur des transitions dans toutes ses politiques**

Face à l'urgence des transitions – qu'elles soient d'ordre énergétique, écologique, économique, sociale ou démocratique – et à la poursuite de la croissance démographique, le Département d'Ille-et-Vilaine s'est, dès la fin des années 2010, mobilisé pour intervenir dans tous les domaines relevant de manière directe ou indirecte de ses compétences, afin d'impulser ou d'accompagner un modèle de développement plus résilient.

Dans un paysage institutionnel en constante transformation, le Département d'Ille-et-Vilaine a par ailleurs réaffirmé la pertinence de son échelon d'intervention et a défendu avec les autres conseils départementaux la nécessité de ne pas réduire les compétences de cette collectivité, qui est à la fois en lien avec les différents grands acteurs publics (Région, Etat, Métropoles) et proche des territoires et de leurs habitant.e.s. Cette position forte a permis au Département de conserver son pouvoir d'action, notamment dans le champ des solidarités, qu'elles soient sociales ou territoriales.

Depuis la fin des années 2020, cinq grandes priorités ont guidé l'action du Département pour soutenir l'émergence d'un nouveau modèle de développement et d'aménagement du territoire en Ille-et-Vilaine.

- **Environnement :**

La prise de conscience progressive de l'urgence climatique et écologique a conduit le Département depuis 2020, à concevoir l'ensemble de ses politiques et de ses interventions en tenant compte de critères environnementaux et de développement durable, qui permettent notamment de mieux répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique, de préservation de la biodiversité et de protection de la ressource en eau.

En premier lieu, l'exemplarité de la collectivité a été un souci permanent, car elle est la condition d'une plus grande exigence vis-à-vis des autres acteurs, que ce soient les autres collectivités, la société civile ou les citoyen.ne.s : attention portée dans les marchés publics, dans les modes de déplacement des agent.e.s, dans la conception des bâtiments et des équipements, dans la gestion du patrimoine départemental,...

En second lieu, la conditionnalité des aides à des critères de développement durable a été progressivement généralisée. Dans un premier temps, il s'est agi de sensibiliser les porteurs de projets et l'ensemble du public, puis de bonifier le soutien aux projets les plus vertueux au regard de ces critères et de valoriser les initiatives originales. Dans un deuxième temps, le Département a fait le choix d'appliquer une conditionnalité stricte conduisant à ne soutenir financièrement que les projets répondant aux exigences de durabilité.

Les efforts importants menés par la collectivité pour valoriser ses espaces naturels sensibles ont permis de fortement renforcer un tourisme de proximité respectueux de l'environnement ; véritables outils pédagogiques grandeur nature et à ciel ouvert, ils

***En 2035, un important effort de rénovation a permis de baisser de 70% les consommations dans les bâtiments (scénario transition du SRADDET). Tous les nouveaux bâtiments construits sont désormais à énergie positive.  
Par ailleurs, 75% des agent.e.s du Département utilisent le covoiturage, le vélo ou les transports en commun pour venir travailler.***



ont joué un rôle très important dans la sensibilisation à grande échelle des Breillien.ne.s aux enjeux environnementaux et de préservation de la biodiversité.

Le Département s'est fortement mobilisé pour améliorer la qualité des eaux de surface, notamment en faisant de la renaturation des cours d'eau l'une de ses priorités. Ainsi, les collectivités locales ont aménagé ou supprimé les obstacles à la continuité (seuils, barrages). Les berges et lits des cours d'eau ont été restaurés. Grâce aux outils fonciers départementaux un réseau de zones humides fonctionnelles a été recréé.

Le Département a par ailleurs considérablement renforcé ses dispositifs d'aide à la conversion aux systèmes herbagers, agroforestiers et agrobiologiques, et de soutien aux filières sous signe officiel de qualité. Dans le domaine alimentaire, le Département a également été très volontariste : par la création de liens forts avec le monde agricole depuis de nombreuses années, des actions de formation des personnels de la restauration collective, des campagnes de lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur d'une alimentation plus saine dans les collèges et les EHPAD, et la création de légumeries au début des années 2020, il a largement contribué à généraliser la consommation d'aliments biologiques et locaux au sein de la population breillienne.

Enfin, depuis la fin des années 2010, le Département s'est attaché à soutenir dans ses différentes politiques des expérimentations tendant à des pratiques préservant les ressources ou plus sobres. Des partenariats avec le monde universitaire et de la recherche ont permis d'accompagner ces expérimentations et de les évaluer, avant d'en diffuser les résultats.

***En 2035, les zones naturelles et le boisement ont progressé en Ille-et-Vilaine, en zone rurale mais aussi en ville. Ces espaces de biodiversité favorisent la rétention de l'eau et participent à la régulation des cours d'eau. Ils constituent des îlots de fraîcheur l'été. C'est en partie pour cela que le territoire peut continuer à se développer.***

- **Solidarité inter et intra-générationnelle :**

Depuis les années 2020, l'Ille-et-Vilaine fait partie des départements les plus attractifs de France. Comme partout en France, en 2035 sa population a vieilli, mais moins qu'ailleurs car de nombreuses familles continuent de s'y installer. Depuis de nombreuses années, le Département a en effet fait le choix d'investir fortement dans la petite enfance, la prévention des inégalités dès le plus jeune âge, l'égalité des chances en donnant accès à tous au sport, à la culture, à l'éducation et en faisant du désir d'égalité et de l'implication citoyenne une valeur partagée.

***En 2035, tous les nouveaux collèges intègrent la mixité filles-garçons des espaces.***

En 2035, le territoire connaît toujours une croissance démographique soutenue. Il est donc nécessaire de persévérer dans les efforts de prévention des déséquilibres à plusieurs niveaux : risque de déséquilibre territorial, risque de déséquilibre social avec des écarts importants de revenus, d'accès à l'emploi ou de capacité de mobilité, risque de déséquilibre financier pour le Département et pour tout le système de redistribution français du fait du poids des transferts sociaux et du vieillissement de la population.

C'est la raison pour laquelle, le Département est allé encore plus loin dans la mise en œuvre d'actions en matière d'accompagnement des publics fragiles, de soutien aux associations et aux structures intervenant dans le champ social. Une attention particulière a aussi été portée à l'intégration de l'objectif de mixité sociale dans les

documents de planification et d'urbanisme. Il a aussi accompagné la mutation du secteur médico-social en incitant à la mise en place de nouveaux modes d'accompagnement, en encourageant l'innovation et l'implication constante des usagers.

Il a par ailleurs redéployé des moyens pour être en mesure d'accompagner humainement et financièrement les effets du vieillissement de la population. En effet, en 2035, plus d'un.e Breillien.ne sur trois a plus de 65 ans. Le Département a dû également prendre en compte le fait que les anciens résident dorénavant en majorité à la périphérie immédiate de la métropole rennaise. Cette situation a eu des impacts forts sur les décisions d'implantation des établissements dédiés et sur la façon de penser l'intégration des plus âgé.e.s dans la ville, avec notamment le développement de formes d'habitat désormais très répandues en 2035 comme le béguinage ou l'habitat intergénérationnel.

***En 2035, 90 % des plus de 85 ans vivent à leur domicile. Un nouveau modèle de cohabitation intergénérationnelle s'est développé dans les grands pavillons de la première couronne rennaise.***

La santé constitue un autre domaine prioritaire sur lequel le Département a porté ses efforts en agissant à la fois sur la prévention (interventions et conseils dans les espaces sociaux de services mutualisés et dans les collèges, promotion du sport et des mobilités actives, protection maternelle et infantile...) et sur l'offre de santé, dans un contexte de montée des déserts médicaux. Sur ce point, le Département a accompagné les territoires en soutenant la création de maisons de santé pluri-professionnelles et en contribuant à mettre en relation les médecins, les hôpitaux et les centres hospitaliers universitaires, via la télémédecine notamment

- **Economie et emploi :**

Par son budget de plus d'1,5 milliard d'euros, le Département demeure un acteur économique majeur : la construction et l'entretien de son patrimoine génèrent par exemple l'équivalent de 500 emplois permanents dans les entreprises du BTP. Le Département contribue également au financement d'un très grand nombre d'emplois dans le secteur médico-social, et notamment de 13 000 emplois dans les établissements pour personnes en perte d'autonomie, dont le nombre a fortement augmenté avec le vieillissement de la population. En 2035, comme en 2020, le Département peut donc avoir un véritable effet levier sur l'économie breillienne.

***En 2035, 50% des matériaux de construction des bâtiments et routes départementaux sont issus de la déconstruction. Un réseau de plates-formes de reconditionnement-recyclage s'est mis en place en Bretagne dans les années 2025 sous l'impulsion des grandes collectivités. La terre crue est le principal matériau bio-sourcé, et mobilise les acteurs de l'insertion.***

La politique d'achats responsables du Département a été renforcée en faveur des entreprises et de produits préservant les ressources, limitant les impacts environnementaux, favorisant l'inclusion sociale.

Par ailleurs, des efforts particuliers ont été déployés pour nouer ou renforcer les relations avec les milieux économiques, afin de développer des réponses adaptées aux publics spécifiques que le Département accompagne.

Le Département est également intervenu dans le cadre de ses contrats avec les territoires, afin que les stratégies élaborées par ces derniers intègrent une réflexion

conjointe sur la valorisation des ressources locales, sur le développement d'une économie circulaire et sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Enfin l'éco-conditionnalité de ses aides, mise en place depuis 2020, a joué un vrai effet levier en contribuant au développement d'entreprises locales responsables en matière sociale et environnementale.

***En 2035, l'accord breton entre les partenaires sociaux et les collectivités pour sécuriser et dynamiser les parcours professionnels fait référence pour accompagner les mutations économiques et permet un haut degré d'insertion et de qualification.***

- **Accès aux services de la vie courante et à l'emploi :**

Les efforts importants consentis pendant une vingtaine d'années en faveur du développement équilibré des territoires, ont permis d'améliorer très fortement l'accès aux services essentiels en s'appuyant sur le maillage dense des centralités présentes en

Ille-et-Vilaine. Ces villes et bourgs regroupant habitat, services et activités économiques ont été confortés progressivement depuis le début des années 2020 par des choix d'aménagement du territoire partagés par l'ensemble des acteurs institutionnels : intercommunalités, territoires de SCOT, départements, Région. Les lieux mutualisés sur le modèle des Maisons France Services se sont multipliés, bénéficiant du soutien du Département dans le cadre des contrats passés avec les territoires ; la gamme des services proposés aux Bretiliennes et aux Bretiliens s'est également étoffée, grâce aux conventions passées avec des opérateurs, publics comme privés (La Poste, la sécurité sociale, la caisse d'assurance familiale...), et adaptée aux besoins locaux, mieux connus par des diagnostics réguliers. Le déploiement des infrastructures numériques, commencé pendant la décennie 2010, et l'accompagnement pour l'inclusion numérique, mais aussi l'amélioration de l'offre de mobilité ont également favorisé ce meilleur accès aux services de la vie courante.

Par ailleurs, de nouveaux modes d'intervention ont été promus en matière de services pour renforcer les solidarités locales et le soutien de proximité aux personnes les moins mobiles du fait de l'âge, du handicap ou des conditions sociales : le soutien du Département aux associations et la mise en réseau des initiatives a permis de développer cette forme d'aide locale.

***En 2035, le baromètre de satisfaction sur l'accès aux services en Ille-et-Vilaine remporte un score de 95%.***

- **Mobilité et déplacements :**

Déjà initiés à la fin des années 2010, les partenariats noués avec la Région, Rennes Métropole et les EPCI d'Ille-et-Vilaine se sont fortement développés afin de renforcer la multimodalité et l'interconnexion et ainsi de favoriser des réseaux de mobilité plus efficaces et plus fluides. Des efforts ont également été consentis par les différents acteurs pour développer l'intermodalité, en particulier la formation et la mise en réseau de conseiller.ère.s en mobilité dans tous les lieux mutualisés de services.

Entre 2020 et 2035, la conception des projets a intégré des innovations technologiques limitant l'impact environnemental (traitement des sols en place limitant l'apport des matériaux de carrière, lutte contre le bruit...). Mais il a aussi

***En 2035, chaque bretilien.ne est à moins de 20 minutes en vélo à assistance électrique d'une aire de mobilité multimodale permettant d'accéder aux services de covoiturage, d'autopartage ou de transport collectif.***

anticipé l'évolution des mobilités en accentuant ses efforts en faveur des mobilités actives (construction de véritables « routes à vélos » pour les déplacements domicile-travail) et des connexions intermodales via l'aménagement d'aires dédiées dans un premier temps au covoiturage, puis aux cycles et véhicules électriques, dont le fonctionnement sur batteries ou piles à hydrogène a permis de mieux concilier déplacements et transition écologique. Afin de sécuriser les déplacements des véhicules autonomes connectés dont l'essor s'est confirmé à partir de 2030, le réseau routier départemental a été adapté en conséquence (capteurs, voies dédiées...).

Pour que les Breillien.ne.s aient moins besoin de se déplacer, le Département a soutenu le développement d'espaces de co-working et s'est mobilisé pour lutter contre la fracture numérique.

## **Le Département, animateur du dialogue territorial**

Depuis 2020 et au-delà des évolutions dans les politiques liées aux compétences départementales, les élu.e.s du Département ont décidé d'introduire plusieurs changements transversaux majeurs dans la stratégie et l'action de la collectivité afin d'agir plus efficacement en faveur des transitions.

La montée en puissance des EPCI, dans leur taille et leurs compétences, a modifié progressivement les relations entre le Département et le bloc communal. Celui-ci s'est aussi recomposé sous l'effet des fusions de communes. De même, les évolutions de la société et de l'exercice des solidarités ont modifié la perception et le positionnement du Département auprès de la population. La fonction historique de redistribution financière du Département est toujours significative mais elle s'exerce dans le cadre d'une relation qui a changé de nature. De l'assistance à la coproduction, du « grand-frère » au partenaire, le Département a fait sa mue.

Fort de sa position intermédiaire et de ses relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs publics, le Département s'est ainsi appuyé sur l'expérience du Comité des territoires pour systématiser son rôle de facilitateur du dialogue territorial, réunissant régulièrement les représentant.e.s de l'Etat, de la Région, des intercommunalités et des communes sur tous les grands dossiers.

La reconnaissance du caractère original de cette fonction et les premiers résultats obtenus dans une meilleure cohérence des décisions et des interventions de chaque niveau de collectivité ont poussé le Département à renforcer cette posture en accompagnant des démarches de coopérations interterritoriales au niveau plus local, grâce au savoir-faire de ses équipes dans chacune des agences départementales. Le Département a également adapté et différencié ses dispositifs de soutien selon les besoins et les enjeux propres de chaque territoire. Cela a permis à chacun d'entre eux de mieux valoriser ses spécificités et ses atouts dans une logique de complémentarité avec les territoires voisins et avec l'ensemble de l'espace départemental. La position particulière du Département, qui nourrit des échanges à la fois avec les communes et avec les intercommunalités, a aussi contribué à renforcer la cohésion intercommunale.

L'animation du dialogue territorial s'est attachée également à renforcer de manière spécifique les liens avec la Métropole rennaise, du fait de sa place et de son rôle particuliers dans le fonctionnement territorial. A ce titre, un travail d'objectivation des interrelations entre territoires a été conduit à l'échelle de l'espace d'influence métropolitain qui, en Ille-et-Vilaine, couvre la quasi-totalité du département, voire au-delà. La mobilisation de chercheur.e.s et de différents partenaires a ainsi permis de mieux connaître les flux de toutes natures qui relient les territoires au sein de cet espace : flux de personnes, mais aussi de marchandises et de biens (agroalimentaires, énergétiques, écologiques, matériaux de construction, ...). Ce travail sur la durée a ainsi permis de favoriser le partage de la vision des interdépendances et des complémentarités entre territoires et de démontrer la nécessité de coopérations équilibrées à cette échelle.

Ce rôle de facilitateur du dialogue territorial n'a pu pleinement produire des fruits que par l'accompagnement par les services du Département des territoires les plus fragiles ou les moins pourvus en ingénierie. Un appui méthodologique par les équipes des agences départementales a permis à ces territoires de mieux identifier leurs ressources spécifiques et leurs leviers de développement, mais aussi les conditions pour en tirer profit de manière durable ; il en a découlé aussi une meilleure valorisation des initiatives de ces territoires.

## **Une gouvernance départementale élargie**

Parallèlement à ce dialogue renforcé avec tous les échelons de collectivités, le Département a décidé d'associer de manière plus fréquente et approfondie les acteurs de la société civile et les citoyen.ne.s à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques qu'il porte.

En effet, en 2019, la montée d'une revendication citoyenne pour une plus grande écoute des besoins des habitant.e.s rendait impérative une gouvernance élargie aux acteurs économiques, aux associations et aux citoyen.ne.s. S'appuyant sur l'expérience des Comités consultatifs, que le Département avait mis en place dès 2005 sur plusieurs thématiques au cœur de ses compétences, les élu.e.s départementaux ont fait le choix de développer la participation citoyenne à l'échelle de l'ensemble du territoire, selon différentes modalités (groupes de travail issus des Comités consultatifs, séminaires transversaux pour des échanges entre Comités consultatifs, constitution de panels citoyens, mais également consultation de nos partenaires dans les milieux associatif, économique, universitaire, budgets participatifs, consultation citoyenne via les réseaux sociaux...), afin d'enrichir et d'éclairer la décision publique. La volonté de croiser dialogue territorial et mobilisation de la société civile, pour une plus grande transparence et une plus grande efficacité des décisions, a conduit à organiser des temps de travail et d'échanges réunissant élu.e.s, organismes et citoyen.ne.s.

Enfin, un accompagnement au plus près des territoires a été mis en œuvre pour favoriser à leur niveau l'association de la société civile et des citoyen.ne.s à l'élaboration des stratégies et des programmes d'action. Par ailleurs, le Département a organisé et mis en réseau les instances participatives locales, pour permettre un transfert des pratiques, des expériences et des initiatives.

## ***Ille-et-Vilaine 2035 : un futur souhaitable à construire***

*En 2035, le territoire d'Ille-et-Vilaine traverse encore de multiples transitions : écologique, sociétale et économique. Son modèle de développement s'appuie sur des politiques fortes de préservation de l'environnement et des ressources, soutenues par une population engagée et des acteurs publics et privés mobilisés et solidaires.*

*Forte d'un équilibre et des interactions riches entre sa métropole, ses villes moyennes et ses territoires ruraux et littoraux, de sa position géographique privilégiée dans un grand Ouest dynamique, l'Ille-et-Vilaine présente le visage d'un territoire innovant, disposant d'une économie diversifiée et solide. C'est un département où il fait bon vivre dans un environnement de qualité et avec une vie sociale qui se démarque par son caractère inclusif.*

*Cette situation favorable en 2035 a été rendue possible par des choix marquants sur les 15 années qui ont précédé. Le Département y a pris sa part en agissant résolument dans le cadre de ses politiques publiques d'aménagement du territoire et de solidarité. Il a également favorisé l'engagement des citoyen.ne.s et des acteurs du territoire à construire collectivement ce futur souhaitable.*